

ration pacifique, et rendra les rapports plus stables entre toutes les nations.

Les Canadiens peuvent être fiers du rôle que leur pays joue dans les initiatives prises pour mettre fin une fois pour toutes à la guerre froide.

* * *

LE BUDGET

M. Jim Karpoff (Surrey-Nord): Monsieur le Président, j'interviens au nom de tous les Canadiens des autres régions du Canada qui n'auront pas les mêmes avantages que ceux de la région d'Ottawa lorsque les documents budgétaires seront distribués le 20 février.

Le ministre des Finances a déclaré que ces documents ne seront disponibles qu'à Ottawa le jour du dépôt du budget, mais qu'ils seront diffusés le lendemain dans le reste du Canada. Ce n'est ni juste ni équitable pour tous les Canadiens qui ont besoin de ces renseignements. Les particuliers et les petites entreprises ne pourront pas réagir aussi vite que les grandes sociétés qui ont des représentants sur les lieux.

Je rappelle au ministre des Finances que la fuite budgétaire de l'an dernier ne s'est produite ni à Vancouver, ni à Winnipeg ni à Montréal. Elle n'a pas eu lieu à Halifax non plus. C'est à Ottawa que cette fuite est survenue.

Pourquoi le ministre des Finances punit-il les autres régions pour son propre manquement à la sécurité à Ottawa?

QUESTIONS ORALES

[Français]

L'AFRIQUE DU SUD

L'hon. Herb Gray (chef de l'opposition): Monsieur le Président, j'ai quelques questions à poser au premier ministre suppléant concernant certains événements dans le monde qui sont survenus récemment. Comme tous les Canadiens, les députés de notre parti se réjouissent de la libération de Nelson Mandela et souhaitent que cet événement marque le début de la fin de la triste histoire de l'apartheid en Afrique du Sud. Toutefois, nous n'ignorons pas que les lois de l'apartheid sont toujours en place, de même que l'état d'urgence, et continuent à opprimer

Questions orales

la majorité noire en Afrique du Sud. Nelson Mandela a déclaré hier, et je cite: «... lever maintenant les sanctions reviendrait à faire avorter le processus menant à la complète abolition de l'apartheid.»

Le premier ministre suppléant et son gouvernement vont-ils s'engager aujourd'hui à ne pas lever les sanctions frappant l'Afrique du Sud tant que les lois d'apartheid n'auront pas été levées et tant que la majorité noire ne pourra pas pleinement voter et prendre part à la vie politique du pays?

[Traduction]

L'hon. John C. Crosbie (ministre du Commerce extérieur): Monsieur le Président, je suis très heureux que le député ait posé cette question et qu'il nous ait fait part de l'intérêt qu'il porte à ce sujet, car je crois qu'il convient de dire que le premier ministre et le secrétaire d'État aux Affaires extérieures jouent un rôle de premier plan en l'occurrence.

Des voix: Bravo!

M. Crosbie: Ils comptent parmi les chefs de file au sein du Commonwealth et dans le monde en général pour ce qui est de la campagne menée depuis quelques années afin d'exercer des pressions sur l'Afrique du Sud en vue de parvenir à des changements internes et à la disparition de l'apartheid.

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a déclaré dimanche qu'on ne lèvera pas les sanctions imposées à l'heure actuelle tant que l'Afrique du Sud ne répondra pas à certaines exigences et ne fera pas notamment en sorte que le système de l'apartheid n'ait plus force de loi.

Le premier ministre a déclaré hier soir sur les ondes du réseau anglais de la Société Radio-Canada, lors de l'émission *The Journal*, que les Sud-Africains devraient, en outre, lever l'état d'urgence et libérer sans condition les prisonniers politiques, ainsi qu'amorcer le processus de négociation. Il a ajouté qu'avant de prendre des mesures quant aux sanctions, il faudra connaître l'opinion de M. Mandela à ce sujet.

Je pense que cela traduit bien la position que le Canada adoptera et j'espère que nous pourrons compter sur l'appui du député.

M. Gray (Windsor-Ouest): Monsieur le Président, j'espère qu'on ne commencera pas à lever les sanctions avant que la majorité noire sud-africaine ait le droit de voter et